



SCHEMA NUMERIQUE DE LA MARTINIQUE

2024 - 2028

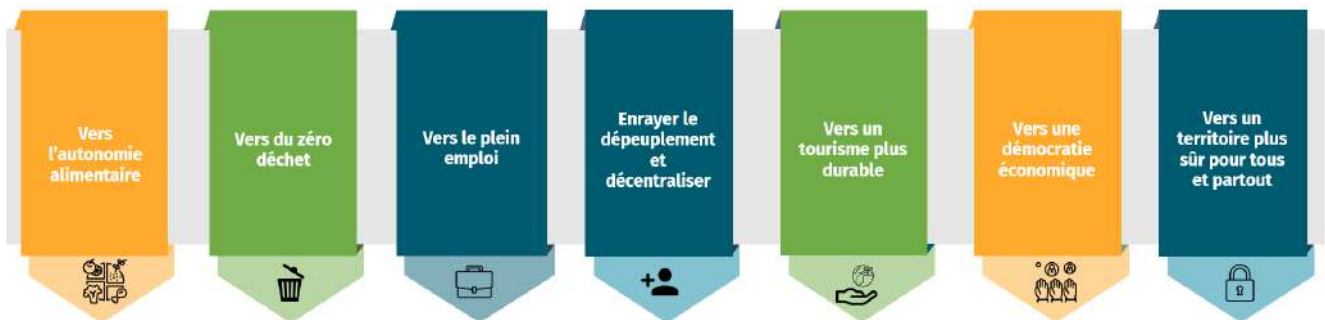
Table des matières

1.	Comprehension du territoire martiniquais et des politiques concourant au numérique	3
1.1.	Les enjeux du territoire martiniquais	3
1.2.	Un territoire déjà engagé sur la question de la transition numérique et qui cherche aujourd’hui à accélérer le développement des usages	4
1.3.	Doter la Martinique d’un socle d’infrastructures numériques souverain, performant et résilient, garant d’une politique servicielle pertinente	6
2.	Le schéma numérique de la Martinique : une volonté de développer les usages et services	8
2.1.	L’accessibilité et la souveraineté numérique, un prérequis à la mise en place d’une politique servicielle adéquate	8
2.2.	Cinq piliers adressés pour accélérer les usages numériques du territoire	8
2.3.	Un processus en collaboration avec les acteurs du territoire	10
2.3.1.	Phase 1 : Diagnostic du territoire	10
2.3.2.	Phase 2 : Concertation avec les différentes parties prenantes	10
3.	Présentation des piliers et des actions associées	11
3.1.	Pilier 1 : Education au numérique	13
3.2.	Pilier 2 : Attractivité numérique	20
3.3.	Pilier 3 : Digitalisation de l’économie	26
3.4.	Pilier 4 : Smart Island	33
3.5.	Pilier 5 : Smart administration	36
4.	Annexes	41
4.1.	Planning global des actions du schéma numérique de Martinique	42
4.2.	Analyse atouts/enjeux/besoins par pilier	43
4.3.	Liste non exhaustive des études connexes au schéma numérique de Martinique	51

1. COMPREHENSION DU TERRITOIRE MARTINICAIS ET DES POLITIQUES CONCOURANT AU NUMERIQUE

1.1. Les enjeux du territoire martiniquais

La phase de diagnostic a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire martiniquais :



Ces enjeux peuvent être abordés efficacement grâce à une utilisation judicieuse du numérique :

Tendre vers l'autonomie alimentaire

- ⇒ Développer l'agriculture intelligente et des outils de gestion agricole afin d'optimiser les récoltes et la gestion des ressources du territoire.

Aller vers le zéro déchet

- ⇒ Intégrer les principes de la Loi AGEEC (Anti-gaspillage et de l'Économie Circulaire), qui vise à réduire le gaspillage et à favoriser la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets.

Développer le tourisme durable

- ⇒ Promouvoir le tourisme local avec une meilleure valorisation du patrimoine du territoire et l'innovation

Enrayer le dépeuplement, décentraliser, et favoriser l'inclusion numérique

- ⇒ Inventer les nouveaux services numériques qui soutiendront le désenclavement des zones rurales, et l'activité dans les petites polarités (commerce de proximité, tourisme, tiers-lieux...) pour éviter l'émergence d'un territoire à plusieurs vitesses
- ⇒ Adresser une part de l'investissement pour proposer les outils de demain adaptés au senior, part grandissante de la population martiniquaise : amélioration de l'accès aux services de santé, télé-médecine, maintien à domicile, bien vieillir...
- ⇒ Trouver les nouvelles approches d'inclusion numérique destinées aux martiniquais en difficulté sur l'appropriation des usages numériques, en développant les dispositifs existants (cyber-bases, MSAP) et en imaginant les futurs outils d'inclusion.

Mutualiser les investissements pour atteindre le plein emploi et la démocratie économique

- ⇒ Faire travailler les différents échelons territoriaux en cohérence avec les enjeux actuels et à venir, en structurant les bonnes pratiques à répliquer, une évaluation commune de l'innovation, et en partageant les initiatives d'e-administration, de smart city...
- ⇒ Concevoir des instruments adaptés aux exigences des entreprises et à leur croissance en vue de générer de nouvelles opportunités d'emploi sur le territoire.

Renforcer la sécurité des personnes, de l'espace public et des bâtiments et des données

- ⇒ Le numérique est devenu un allié incontournable pour renforcer la sécurité dans divers domaines. Dans l'espace public, la vidéoprotection et l'éclairage intelligent, dissuadent les actes criminels et améliorent la sécurité des citoyens. De même, les bâtiments bénéficient de systèmes de surveillance vidéo intelligents et d'une gestion numérique permettant un contrôle accru des accès. En parallèle, la cybersécurité est essentielle pour protéger les données dans cette ère de digitalisation, garantissant la confidentialité et l'intégrité des informations face aux menaces numériques.

Promouvoir le vivre ensemble

Le numérique représente un outil puissant pour faire face aux divers défis auxquels est confrontée la Martinique. Il reflète l'évolution continue de la société et se doit de véhiculer les valeurs fondamentales de cette dernière. Ce schéma numérique lance les fondations d'une réelle « société numérique » éthique, responsable et durable ; au sein de laquelle évoluent des citoyens qui s'engagent dans la vie du territoire, dans le débat public et l'action civique en utilisant à bon escient les outils et plateformes numériques. Elle encourage une démocratie plus participative et entraîne une transformation significative de la société.

Cependant, il est important de noter que cette transformation numérique de la société peut également présenter des défis tels que le harcèlement en ligne, la désinformation, l'élitisme numérique mais également les sujets de la sobriété numérique, consommation énergétique, l'utilisation responsable de la donnée...

Pour répondre à ces défis et favoriser le vivre ensemble dans une société numérique éthique en Martinique, il est crucial de promouvoir un numérique responsable et citoyen. Cela implique la prise en compte de la durabilité environnementale des outils et des infrastructures numériques, la promotion de l'inclusion numérique pour garantir l'accès équitable à tous, la valorisation de l'innovation qui répond aux besoins réels de la société, ainsi que le respect de l'éthique des données et de la réglementation en vigueur comme le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). En intégrant ces éléments, les actions et initiatives proposées dans ce schéma contribueront à développer une société numérique éthique, inclusive et durable qui favorise le vivre ensemble en Martinique.

1.2. Un territoire déjà engagé sur la question de la transition numérique et qui cherche aujourd'hui à accélérer le développement des usages

La Collectivité de Martinique a élaboré plusieurs documents stratégiques afin de concrétiser ses objectifs en matière de numérique et de relever les défis de son propre territoire. Il est également essentiel d'inclure d'autres documents stratégiques dans la vision d'ensemble. Le tableau ci-dessous synthétise ces principaux documents :

Influence sur le SN*	Documents	Objectifs	Principales actions menées
Influence directe	SDTAN de la Martinique	<ul style="list-style-type: none"> Continuité territoriale numérique Desserte en Très Haut Débit de tous les Martiniquais à Horizon 2020 	<ul style="list-style-type: none"> Priorité aux solutions de desserte THD en fibre optique jusqu'à l'abonné Solutions de montée en débit étudiées de manière ciblée Mise en place d'un outil de suivi de l'aménagement numérique Dispositif transitoire de la Région permettant d'agir sur les coûts

Influence directe	Stratégie de spécialisation S3 de la Martinique	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la culture de l'innovation • Favoriser les démarches d'innovation comme facteur de compétitivité • Poursuivre la construction de l'écosystème de l'innovation • Mettre en œuvre une gouvernance opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Création et labellisation d'entreprise innovantes • Dépôt de brevets et de dossier CIR • Organisation d'évènements axés sur l'innovation • Suivi et ajustement de la politique d'innovation, chaîne de valeur complète sur chaque domaine de spécialisation
Influence indirecte	Schéma Régional de Santé – Feuille de route E-Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des environnements favorables pour le « mieux vivre » • Renforcer la qualité de prise en charge et de soin • Améliorer l'accompagnement et la continuité des parcours de soin 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la convergence des initiatives et des actions des acteurs institutionnels • Harmoniser les équipements numériques des acteurs du système de santé • Soutenir les coopérations et mutualisation professionnelles • Accompagnement des professionnels de santé au numérique
Influence indirecte	SRESRI de la Martinique	<p>Secteurs ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement supérieur • Recherche • Innovation • Culture scientifique, technique et Industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'attractivité des formations martiniquaises en favorisant la réussite des étudiants • Développer et structurer les activités de recherche • Développer une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat
Influence indirecte	STDEII de la Martinique	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver et valoriser durablement les ressources • Orienter les financements vers la structuration des filières organiser la production autour des bassins économiques • Elever le niveau de performance globales et améliorer l'employabilité 	<p>Cibler prioritairement les acteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les PME et les startups • Les filières industrielles, à enjeu locales et émergentes • Les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'économie sociale et solidaire • L'échelle européenne et internationale
Influence indirecte	Schéma d'économie circulaire de la Martinique	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la dépendance aux importations • Renforcer la souveraineté économique et l'intégration du territoire dans le bassin régional et continental • Renforcer la base économique régionale et l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • La circularisation de l'économie martiniquaise par la réduction de la dépendance aux importations, aux flux internationaux et son inscription dans son environnement régional caribéen • Des pouvoirs publics martiniquais exemplaires

		<ul style="list-style-type: none"> Faire face aux conséquences actuelles et à venir du changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche et éco-innovation pour maîtriser durablement les ressources et les flux Transformation des métiers et des compétences locales au profit du développement de l'EC martiniquaise Développement d'un cadre de vie adapté aux impératifs d'économie des ressources et de réduction des déchets pour les Martiniquais Création d'outils (financiers, règlementaires, ...) nécessaires au déploiement de l'économie circulaire martiniquaise
--	--	---	---

SN* : Schéma Numérique

1.3. Doter la Martinique d'un socle d'infrastructures numériques souverain, performant et résilient, garant d'une politique servicielle pertinente

Depuis des années, la Collectivité Territoriale de Martinique s'est engagée dans une stratégie de déploiement et d'amélioration de ses infrastructures numériques, en se donnant un certain nombre d'ambitions tant en matière de couverture terrestre que d'interconnexion extra-insulaire de l'île. Ces actions visent à doter la Martinique d'un socle d'infrastructures numériques souveraines, cohérentes, performantes et résilientes pour en faire un hub numérique dans la région caribéenne.

Câbles sous-marins et continuité numérique

A date, cinq câbles sous-marins atterrissent en Martinique : Americas-II (2000, consortium mené par Orange), ECFS (1995, consortium mené par Orange), Southern Caribbean Fiber (2006, consortium mené par Digicel), Kanawa (2019, Orange, Kanawa relie la Martinique à la Guyane), Arimao (arrivé en 2023, il relie Cuba à la Martinique et détenu à Etecsa).



Schéma des interconnexions sous-marines de la Martinique



La Martinique est actuellement bien desservie et offre une grande diversité de route. Cependant, la fin de vie des câbles ECFS et Americas II, et l'augmentation du besoin en capacité, nécessitent une réflexion anticipée sur l'amélioration de l'infrastructure de connexion dans les années à venir. De plus, la configuration actuelle des routes sous-marines, principalement orientées vers les Etats-Unis, expose la Martinique à des risques liés au Cloud Act (loi américaine permettant un accès légal aux données stockées par des entreprises américaines). Ainsi, **il apparait essentiel d'explorer de nouvelles routes évitant les Etats-Unis afin d'assurer la souveraineté numérique de la Martinique.**

Très Haut Débit Fixe

En matière de Très Haut Débit Fixe, le déploiement, effectué par Martinique THD est en cours et a accéléré depuis 2022, avec un objectif de 90 000 prises (horizon 2025). A ce jour, 27 000 prises ont d'ores et déjà été déployées.



Pour assurer un socle numérique performant, la **CTM doit multiplier les solutions de connectivité et finir le déploiement du FttH.** Cela doit permettre un accès **plus abordable pour tous, en favorisant l'émergence de services et de tarifs plus compétitifs.** Le défi à relever est celui de l'accessibilité économique de la fibre aussi abordable que celle du mobile.

Datacenter

En matière d'hébergement de données, les offreurs solutions du territoire martiniquais soulèvent un déficit de qualité et de souveraineté (aucune certification Tier III). Cette absence de certification de niveau Tier III indique un manque de fiabilité et de redondance dans les infrastructures d'hébergement locales. Certains acteurs, gérant un trafic de données, préfèrent

procéder à un hébergement en Guadeloupe au sein du datacenter de Canal+ (respecte le cahier des charges Tier III mais sans labélisation) ou ont opté pour une migration vers des serveurs Azure ou AWS en dehors de la Martinique.



La mise en œuvre **d'un datacenter de proximité en Martinique pour répondre aux besoins de souveraineté numérique et de disponibilité des services** semble tout à fait judicieuse. En même temps, l'idée de s'inscrire dans une stratégie de maillage extraterritorial avec une redondance sur le continent (comme la Guyane) renforce la robustesse et la pertinence de l'infrastructure. Le datacenter est destiné prioritairement aux usages du territoire mais pourra accueillir des clients de la Caraïbe qui recherchent des services sécurisés mais également les européens qui sont soumis à la réglementation RGPD.

Réseaux mobiles

Le territoire est plutôt bien couvert cependant il demeure des trous de couverture au niveau des axes routiers, notamment dans le nord de l'île et autour de Le Diamant [intersection entre la N3 et la D1 (Route de la Trace)]



Les opérateurs (avec l'impulsion de la CTM) doivent maintenir leurs efforts afin d'achever la couverture du territoire en très haut débit mobile (4G et futur 5G). **Cette généralisation de la couverture autour des axes routiers notamment, représente un réel enjeu sécuritaire.** Cette meilleure couverture doit permettre d'améliorer la sécurité **en résorbant les zones blanches du territoire.**

2. LE SCHEMA NUMERIQUE DE LA MARTINIQUE : UNE VOLONTE DE DEVELOPPER LES USAGES ET SERVICES

2.1. L'accessibilité et la souveraineté numérique, un prérequis à la mise en place d'une politique servicielle adéquate

Dans un contexte où les GAMMA (Google, Amazon, Meta, Microsoft, Apple) gagnent sans cesse du terrain sur la manière dont le numérique est pensé et sur la gestion des données, il est primordial pour la Martinique de garantir sa souveraineté dans un environnement international. **La question de l'interconnexion de l'île, de l'hébergement des données sous une réglementation qui garantit le respect du RGPD, etc. sont des enjeux sur lesquels la collectivité doit pleinement s'investir et aborder comme un prérequis pour le développement de toute politique servicielle.** Cette réflexion articulée autour de l'accessibilité et de la souveraineté numérique doit inclure la question de la cybersécurité, garante de la qualité de l'écosystème numérique martiniquais et de la confiance numérique qu'accorderont les différents acteurs au territoire. Bien que faisant partie du réseau digital global, la Martinique doit pouvoir assurer son développement économique en collaboration avec les géants du numérique et non sous leur direction.

2.2. Cinq piliers adressés pour accélérer les usages numériques du territoire

Dans la continuité des actions menées et des enjeux du territoire, la CTM a entrepris d'élaborer un Schéma Numérique de la Martinique, axé sur les usages et services numériques. Le Schéma Numérique se veut être une **stratégie réaliste, adaptée au contexte martiniquais et axé sur les acteurs du territoire.** Dans ce contexte, l'élaboration de ce document structurant s'est faite en **co-construction avec l'écosystème martiniquais** afin de porter l'intérêt public et s'assurer que les actions identifiées répondent bien au besoin du territoire.

Le Schéma Numérique de Martinique repose sur **cinq piliers** qui devront aboutir en projets concrets sur les quatre prochaines années :

1. **Education au numérique** : Avec la digitalisation croissante des activités comme le commerce ou le service public et le recul de certains lieux d'accueil comme les bureaux de poste, la question de l'éducation au numérique pour favoriser l'autonomie des personnes est une question cruciale. Si la question des compétences numériques est aujourd'hui un enjeu d'insertion économique et sociale, elle a trait également à la question de la citoyenneté et à sa manière de l'exercer. **La Collectivité Territoriale de Martinique met en œuvre une politique qui doit permettre que le plus grand nombre puisse se saisir des opportunités qui lui sont offertes par le digital.** A ce titre, elle veut renforcer son action en matière de développement de compétences pour garantir l'inclusion des martiniquais. Ainsi, elle souhaite notamment **créer des filières d'éducation d'excellence dans ce secteur afin de donner les ressources d'apprentissage nécessaires à ses habitants.**
2. **Attractivité numérique** : l'attractivité numérique reflète la capacité de la Martinique à attirer et retenir les talents, les entreprises, favoriser les investissements et les projets dans le secteur numérique. Elle implique la création d'un écosystème favorable au développement des TIC et l'innovation. **Renforcer l'attractivité numérique de la Martinique passe une combinaison de facteurs clés : la disponibilité des infrastructures numériques performantes, souveraines et résilientes, des institutions éducatives de qualité et des programmes de formation ciblés, une confiance numérique satisfaisante, un cadre favorable à l'innovation et à la recherche.**
3. **Digitalisation de l'économie** : Le numérique est aujourd'hui un outil incontournable pour toutes les entreprises. Que ce soit dans la gestion de leurs organisations (*supply chain, reporting, gestion de paie, etc.*) ou dans la promotion de leur activité, le numérique porte aujourd'hui leurs développements. **La question de la transition digitale, notamment pour les petites et moyennes entreprises, est de fait crucial pour le développement économique et social de l'île.**
4. **Smart Island** : Le caractère insulaire de la Martinique, son histoire, son organisation économique et sociale ne sont pas neutres et doivent être pris en compte dans le développement du numérique. **Il s'agit ici de développer un modèle de territoire intelligent spécifique, qui garantit la prise en compte des singularités martiniquaises.** Au-delà d'une simple réplique de projets qui ont fait leurs preuves ailleurs, il est nécessaire de développer une vision et des actions qui s'ancrent dans la réalité des contraintes et des besoins du territoire.
5. **Smart administration** : il s'agit ici **d'améliorer l'efficacité des services publics**, de favoriser le développement économique, d'encourager la durabilité environnementale et d'accroître la participation citoyenne via des outils et services numériques adaptés au contexte martiniquais, ouverts et accessibles à tous.

Education au numérique

Mettre en place un écosystème numérique visant à doter l'ensemble des Martiniquais de compétences numériques



Attractivité numérique

Créer un environnement numérique propice au développement de talents et en Martinique



Digitalisation de l'économie

Accompagner toutes les entreprises martiniquaises dans l'établissement d'une base numérique performante



Smart Island

Développer un modèle de territoire intelligent qui prend en compte des singularités martiniquaises



Smart Administration

Faire de la CTM un centre de données pour tous les acteurs publics



2.3. Un processus en collaboration avec les acteurs du territoire

2.3.1. Phase 1 : Diagnostic du territoire

La première étape d'élaboration du schéma numérique de la Martinique a consisté en la réalisation d'un diagnostic du territoire. Ce travail a permis d'évaluer les besoins et lacunes en matière d'usages et services numériques, d'analyser l'infrastructure numérique existante, d'identifier les ressources et compétences disponibles. Ce diagnostic a donc été réalisé en deux temps :

- Un diagnostic des infrastructures numériques
- Un diagnostic des usages et services numériques

Cette étape a également été l'occasion d'initier le contact avec les acteurs socio-économiques à travers des rencontres bilatérales et des consultations par une vaste enquête en ligne.

Ce travail préliminaire a permis de mettre en lumière les enjeux du territoire en termes de numérique que le schéma numérique devra adresser.

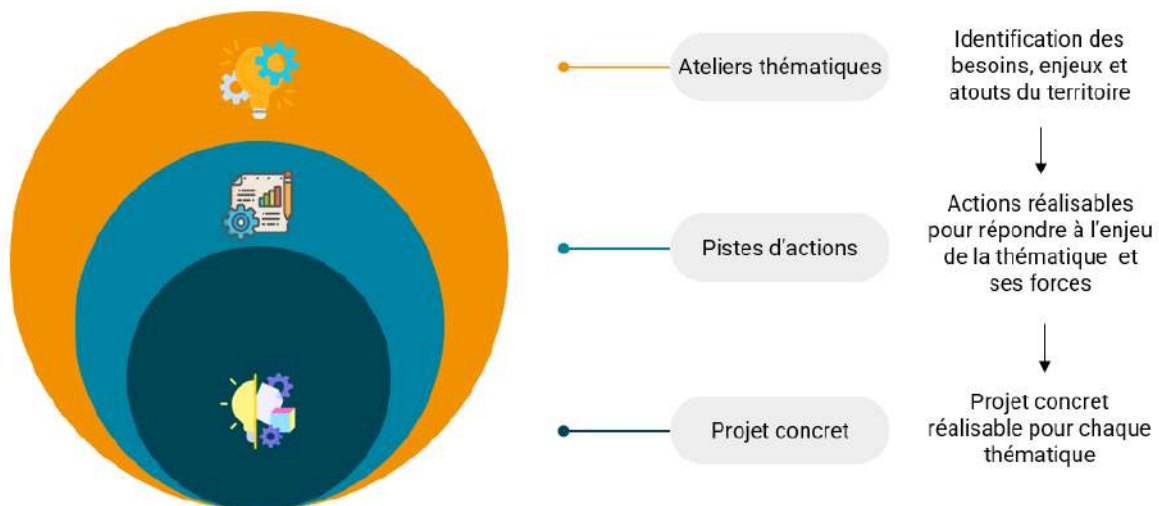
2.3.2. Phase 2 : Concertation avec les différentes parties prenantes

Dans le cadre de l'élaboration de son schéma numérique, la Collectivité territoriale de Martinique a souhaité mobiliser les acteurs de l'écosystème numérique pour co-construire les orientations stratégiques et les projets associés. Les acteurs ont échangé au sein d'ateliers thématiques autour des quatre axes stratégiques (piliers) identifiés au cours du diagnostic.

- Souveraineté et accessibilité
- Education au numérique
- Digitalisation de l'économie
- Smart island

Les acteurs mobilisés pour cet exercice venaient de différents secteurs : télécommunications, médiation numérique, santé, collectivités, Etat, etc.

Le processus de concertation a été réalisé en suivant la **méthodologie** présentée ci-dessous :



En quelques chiffres clés :



Ces discussions ont permis d'identifier les besoins, enjeux et atouts du territoire pour chaque axe stratégique. Afin de poursuivre dans la volonté de concertation, une rencontre avec les contributeurs des ateliers thématiques a été organisée pour présenter les premiers résultats du travail collaboratif fourni. La « matinée du numérique » dédiée au schéma numérique a été l'occasion pour la Collectivité d'entendre l'avis de la filière quant aux orientations envisagées et à la feuille de route de la mandature.

3. PRESENTATION DES PILIERS ET DES ACTIONS ASSOCIEES

La Collectivité Territoriale de Martinique a souhaité que les **cinq piliers** définis dans le cadre de ce schéma se déclinent dès 2024 en actions opérationnelles au service du territoire martiniquais. Ainsi, vingt-trois actions ont été identifiées et déclinées en fiches présentées ci-après :

1 Piliers stratégiques

Cinq piliers stratégiques | Les actions associées

Education au numérique

- 1 Elaborer un schéma territorial d'inclusion numérique
- 2 Valoriser les lieux de médiation numérique de proximité en Martinique
- 3 Développer des parcours de formation et métiers dans le secteur numérique
- 4 Création d'un pôle industries culturelles et créatives
- 5 Intelligence artificielle
- 6 Créer un institut dédié à la cybersécurité

Attractivité numérique

- 7 Améliorer la visibilité des tiers-lieux
- 8 Création de télécentres
- 9 Stratégie d'intégration de la Martinique dans les organisations numériques régionales
- 10 Améliorer la connectivité intra territoriale
- 11 Souveraineté numérique

Digitalisation de l'économie

- 12 Mettre en place un guichet d'accompagnement unique
- 13 Mettre en place un parcours numérique territorial
- 14 Accompagner les entreprises numériques matures
- 15 Faire émerger des usages à fort potentiel sur le territoire
- 16 Valoriser la production numérique locale
- 17 Animation de la filière

Smart Island

- 18 Mettre en place un comité de réflexion multipartite autour du concept « Smart Island »
- 19 Plateforme des données territoriales de Martinique : Mobilité et Résilience (AAP TID)

Smart Administration

- 20 Mettre en place une stratégie de pilotage par la donnée
- 21 Mise en place d'un réseau multiservices pour les communautés d'utilisateurs publics
- 22 Création d'un centre de données
- 23 Martinique Connect

3.1. Pilier 1 : Education au numérique

Contexte



Dans le contexte actuel de digitalisation croissante des sociétés, l'éducation au numérique revêt une importance cruciale. Elle englobe l'ensemble des compétences et connaissances nécessaires pour évoluer efficacement dans cet univers de plus en plus numérique. L'éducation au numérique passe par la mise en place de différentes actions, initiatives et pratiques visant à accompagner tout type d'acteurs dans l'utilisation de services numériques, à leur en faciliter la compréhension, ainsi qu'à rendre l'accès à ces outils plus abordable, contribuant ainsi de manière durable à la réduction de la fracture numérique. La Martinique possède à ce jour un indice de fragilité numérique de 7,4 sur 10 indiquant qu'il y a une probabilité de 74% qu'une partie significative des martiniquais se trouve en situation d'exclusion numérique.

Besoins



La Martinique fait face à de nombreux sujets qui limitent, pour les habitants et les entreprises, un usage satisfaisant du numérique. On note entre autres :

- La nécessité d'accompagner la **montée en compétences** des habitants sur le numérique pour éviter la rupture de droits
- La nécessité de disposer **de lieux d'accueil axés sur le numérique**
- La nécessité d'**assurer une couverture internet en haut débit fiable** sur tout le territoire
- La nécessité de **réduire la fracture numérique** en tissant la **toile de l'inclusion numérique**
- Lutter contre **l'illectronisme**, notamment pour les groupes les plus vulnérables
- La nécessité de **désenclaver le territoire** et **assurer l'employabilité** sur tout le territoire

Objectifs et enjeux



Il s'agit ici de mettre en place un écosystème numérique permettant à tous les martiniquais d'acquérir des compétences numériques et de développer et renforcer les solidarités.

La Collectivité Territoriale de Martinique souhaite que le plus grand nombre de martiniquais saisissent pleinement les opportunités offertes par le numérique et doit ainsi développer une stratégie incluant toute la population, notamment les groupes les plus vulnérables. Elle doit s'assurer de développer des parcours d'inclusion adaptés à chacun, renforcer l'accessibilité numérique et assurer l'accès aux droits.

Pour répondre à ces enjeux, trois actions concrètes ont été identifiées :

- Elaborer un schéma territorial d'inclusion numérique (une étude sur la fragilité numérique a été réalisée)
- Développer et soutenir des lieux de médiation numérique
- Renforcer le dispositif de cartographie des tiers lieux numériques porté par l'ANCT

Atouts



La Martinique dispose de nombreux atouts qu'elle peut mobiliser pour atteindre les objectifs en matière d'éducation au numérique :

- Il existe de nombreux dispositifs liés à la médiation numérique tels que Aidants Connect, Conseillers Numérique France Services, des responsables de lieux de médiation numérique, etc.
- Les acteurs de l'écosystème ont démontré leur engagement et leur volonté de se structurer en réseau


#1 : Elaborer une stratégie territoriale d'inclusion numérique

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	BÉNÉFICIAIRES : associations, institutions, TPE, PME, collectivités territoriales, jeunes, personnes âgées, personnes vulnérables (handicap, illettrés, personnes éloignées du numérique, demandeurs d'emplois,...) PORTEURS DE PROJET :CTM PARTENAIRES :EPCI, associations, entreprises,
<ul style="list-style-type: none"> Fracture numérique importante sur le territoire Manque de coordination entre les acteurs de la médiation numérique Rupture dans l'accompagnement des usagers 	<p>Elaborer une stratégie territoriale visant à favoriser l'inclusion numérique, notamment des groupes vulnérables. La mise en œuvre de cette stratégie devra se reposer sur la coordination des acteurs locaux.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accéder aux droits à tout moment Recenser, coordonner les acteurs dans une démarche collaborative Contribuer au suivi de l'impact et évaluation des dispositifs Faciliter l'accès aux services aux groupes les plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la montée en compétences et l'accompagnement de tous les publics Favoriser l'accès aux droits Réduire la fracture numérique <p>MOYENS FINANCIERS:FSE, CTM, Etat, Fonds publics</p>	



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		S1 2024	S2 2024	S1 2025	S2 2025
1. Analyser l'état de l'inclusion numérique en Martinique	Réaliser un diagnostic du territoire en matière d'usage des services numériques : <ul style="list-style-type: none"> Recensement des acteurs et des actions en cours (MAJ) Identification des différentes politiques conduites (MAJ) Analyse de la fracture du territoire (MAJ) 				
2. Coconstruire les objectifs en matière de médiation numérique avec les acteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les responsables de chaque public cible Définir le périmètre d'intervention de chacun Définir des objectifs d'accompagnement pour chacun des publics bénéficiaires Conventionner les objectifs 				
3. Construire un réseau local de relais dans les territoires pour accompagner l'implémentation de la stratégie d'inclusion numérique	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le système d'orientation de l'utilisateur (cartographie, annuaire, personnes ressources, etc.) Animer l'écosystème (action de formation, rencontres autour du partage de pratique) 				

#2 : Valoriser les lieux de médiation numérique de proximité

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : Publics scolaires, jeunes, personnes âgées, personnes vulnérables (porteurs de handicap, illettrés, personnes éloignées du numérique, demandeurs d'emplois,...)</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM, EPCI, communes, EPN</p> <p>PARTENAIRES : Associations, Hub Antilles, bailleurs sociaux, foyers ruraux et autres lieux publics de proximité, PMU et autres lieux privés de vie sociale (ex. lavomatic, station essence,...)</p>
<ul style="list-style-type: none"> Des populations en situation de vulnérabilité face au numérique qui rencontrent des problèmes de mobilités Un manque de maillage du territoire en structure de d'accompagnement 	<p>Valorisation de lieux existants sur le territoire pour y développer des actions de médiation numérique notamment en s'appuyant sur les lieux de sociabilité.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Itinérance des ateliers (matériel nomade, aller vers des lieux non conventionnels...) Mixer les usages de lieux : sièges d'associations, bibliothèque, lieux de sociabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Activer la médiation numérique de proximité Accompagner la montée en compétences numériques des habitants Lutter contre l'illectronisme Assurer la montée en compétences des acteurs du secteur <p>MOYENS FINANCIERS: Europe, Etat, CTM, EPCI, communes</p> <div style="text-align: center;">  <p>€ €€ €€€</p> </div>	

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Elaborer une stratégie de développement des lieux de médiation	Identifier les lieux pouvant accueillir des ateliers (capacité, connexion, équipements, etc.) Identifier les partenaires pouvant s'inscrire dans une dynamique d'écosystème Co-construire une stratégie de maillage territorial et l'itinérance Créer une programmation d'activités pour animer ces lieux de médiation Conventionner avec ces lieux (ex. labélisation sur cahier des charges en contrepartie d'une dotation en équipement et accompagnement dans la formation des équipes)				
2. Animer lieux de médiation de proximité	Animer l'écosystème (action de formation, rencontres autour du partage de pratique) Développer des APP pour faire émerger des projets innovants				

#3 : Développer des parcours de formation d'excellence dans le secteur du numérique

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : grand public</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM, structures d'enseignement (notamment UA)</p> <p>PARTENAIRES : Etat, communes, EPCI, structures d'enseignement, entreprises</p>
<ul style="list-style-type: none"> La Martinique dispose de peu d'offres de formation dédiées dans le secteur du numérique Peu de collaboration avec les acteurs de la formation sur les sujets numérique 	<p>Afin de renforcer le rayonnement de la Martinique dans la zone caribéenne, la CTM souhaite, en partenariat avec les principaux acteurs de l'enseignement (universités, lycées etc.) développer des parcours de formation adaptés aux besoins des entreprises du secteur numérique. Cette action aura un impact double, valoriser l'offre locale de formation en développant les compétences numériques et améliorer l'attractivité numérique de l'île en attirant des grandes écoles dans le secteur du numérique ainsi que les talents étrangers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développer des filières d'excellence dans le secteur du numérique Améliorer le rayonnement de la Martinique Attirer des talents régionaux et internationaux Développer des offres répondant aux besoins en compétences numériques des entreprises martiniquaises 	
MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, acteurs de la formation			



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Evaluer les besoins en matière de compétences numériques à l'échelle de la Martinique et les opportunités existantes à l'échelle de la Caraïbe	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic des besoins en compétences numériques : Réaliser une étude permettant d'identifier les filières porteuses en matière de numérique sur le territoire Identifier l'offre de formation existante dans la zone caribéenne, leur périmètre et leur rayonnement 				
2. Co-construire avec les acteurs de la formation des objectifs en matière de parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> Nouer des partenariats avec une/des grande(s) école(s) afin d'acter le développement d'antennes en Martinique Mise en lien avec l'écosystème éducatif local Développer des certifications reconnues 				
3. Communication et partenariat	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer auprès des publics cibles sur les opportunités de formation disponibles (étudiants, écoles, entreprises, etc.) Nouer des partenariats avec des acteurs de la zone caribéenne 				
4. Sensibiliser le grand public aux thématiques numériques	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des cycles de conférences sur différents sujets numérique : intelligence artificielle, cybersécurité, etc. 				

#4 : Création d'un pôle industries culturelles et créatives

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : filière des industries culturelles et créatives</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM, filière des industries culturelles et créatives</p> <p>PARTENAIRES : Etat, communes, EPCI</p>
<ul style="list-style-type: none"> Manque de cohésion de l'offre autour des industries culturelles et créatives sur le territoire 	<p>Forte de l'expérience d'un premier Appel à Manifestation d'Intérêt remporté par Martinique Développement et la Fédération des Acteurs de l'Image Animée d'Outre-Mer (FAIAM), la CTM souhaite renforcer les industries culturelles et créatives en Martinique, en accompagnant les acteurs de la filière et en mettant en place un pôle dédié aux industries culturelles et créatives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Stimuler le développement économique, social et culturel Renforcer l'accompagnement des acteurs des industries culturelles et créatives Mettre en lumière l'offre des industries culturelles et créatives sur le territoire 	
<p>MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, acteurs de la formation</p>			



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Elaboration d'une stratégie ICC en Martinique avec les acteurs du secteur	Identifier les actions à mettre en place pour développer les ICC avec les acteurs du secteur (associations, entreprises, étudiants, etc.)				
2. Accompagnement des acteurs du secteurs	Mise en œuvre de l'accompagnement adapté : soutien financier, infrastructures, services, etc.				

#5 : Intelligence artificielle

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	BÉNÉFICIAIRES : PORTEURS DE PROJET : CTM, PARTENAIRES : Etat, Chambres consulaires, UA, ...
	L'intelligence artificielle (IA) désigne l'ensemble des techniques permettant à des machines de simuler l'intelligence humaine. Son développement est une révolution technologique qui, à l'instar des révolutions technologiques précédentes, pourrait générer d'importants bouleversements économiques.	<ul style="list-style-type: none"> Stimuler la productivité des entreprises Dynamiser l'émergence d'un secteur d'activité Diffuser la culture de l'IA dans les secteurs existants notamment la recherche 	
		MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, Europe	



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026
Diffuser la culture de l'IA dans les secteurs impactés par son arrivée (grand public, recherche, santé, etc)	Mettre en place des cycles de conférences sur le sujet de l'intelligence artificielle			

#6 : Créer un institut dédié à la cybersécurité

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : grand public</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM, structures d'enseignement (notamment UA)</p> <p>PARTENAIRES : Etat, communes, EPCI, structures d'enseignement, entreprises</p>
<ul style="list-style-type: none"> Manque de formation expertes de niveau licence ou master en cybersécurité Territoire extrêmement vulnérable aux cyberattaques 	<p>La CTM soutient le projet CyberED Antilles porté par l'Université des Antilles dans le cadre de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir ». Ce projet propose un dispositif ambitieux et intégré de formations initiales et continues en cybersécurité à destination des Antilles françaises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Créer un institut du numérique comme prévu par la Convention d'objectifs et de moyens 2023-26 passé entre la CTM et l'UA. Améliorer significativement les compétences locales et l'insertion professionnelle dans la cybersécurité Avoir un impact positif sur le taux d'emploi, la rétention des talents 	
<p>MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, acteurs de la formation</p>			



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		2023	2024	2025	2026
Mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens					
Identification des filières de formations à créer					
Création de l'institut du numérique					

3.2. Pilier 2 : Attractivité numérique

Contexte



L'attractivité numérique reflète la capacité de la Martinique à attirer et retenir les talents, les entreprises, favoriser les investissements et les projets dans le secteur numérique, ainsi qu'à rayonner dans la région caribéenne. Il implique la création d'un écosystème favorable au développement des TIC et l'innovation.

Besoins



L'économie martiniquaise repose essentiellement sur le tourisme et l'agriculture. Le territoire a aujourd'hui la nécessité de diversifier ses secteurs de développement afin de rayonner dans la zone caribéenne et à l'international.

Objectifs et enjeux



Renforcer l'attractivité numérique de la Martinique passe une combinaison de facteurs clés : la disponibilité des infrastructures numériques performantes, souveraines et résilientes, des institutions éducatives de qualité et des programmes de formation ciblés, une confiance numérique satisfaisante, un cadre favorable à l'innovation et à la recherche.

Pour répondre à ces enjeux, la CTM se donne pour ambition :

- Développer, avec des partenaires, des parcours métier de qualité en lien avec le secteur numérique
- Renforcer le travail d'intégration de la Martinique dans les organisations du secteur numérique de la région caribéenne
- Intensifier l'export des entreprises numériques locales



Atouts

Pour accompagner la mise en œuvre de ce pilier, la Collectivité territoriale dispose de :

- Un positionnement central au sein de la Caraïbe en matière d'interconnectivité
- Des initiatives déjà portées par certains acteurs
- Un écosystème engagé
- Un rôle moteur de la CTM et des partenaires publics
- La CTM est membre des organisations suivantes : ECTEL, CARICOM, OECS, AEC
- Etc.


#7 : Améliorer la visibilité des tiers-lieux martiniquais

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	BÉNÉFICIAIRES : Publics scolaires, jeunes, personnes âgées, personnes vulnérables (porteurs de handicap, illettrés, personnes éloignées du numérique, demandeurs d'emplois,...)
<ul style="list-style-type: none"> Manque de visibilité sur l'offre du territoire Cartographie non actualisée 	<p>Description du projet Il s'agit de valoriser et rendre plus visible l'offre de tiers-lieux sur le territoire martiniquais. Pour ce faire, la CTM peut s'appuyer et améliorer le dispositif mis en place par l'ANCT visant à rendre visible l'offre de tiers-lieux à l'échelle nationale et à mieux orienter les usagers de ces espaces communautaires.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recenser l'offre et mettre à jour le site afin de rendre visible l'offre auprès du grand public Partager la programmation d'activités et de formation Contribuer au suivi de l'impact et évaluation des dispositifs 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre l'offre de tiers-lieux plus accessible Assurer la montée en compétences et l'accompagnement de tous les publics Favoriser l'accès aux droits <p>MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, Fonds publics</p>	PORTEURS DE PROJET : CTM, EPCI, communes, EPN, ANCT
		<p>€ €€ €€€</p>	PARTENAIRES : Associations, Hub Antilles, bailleurs sociaux, foyers ruraux et autres lieux publics de proximité,

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	ANNÉES			
		2024	2025	2026	2027
1. Mettre à jour le site de l'ANCT	Collecter les données relatives aux tiers-lieux (localisation, activités, etc.) <i>en cours</i>				
	Mettre à jour les informations disponibles sur la plateforme de l'ANCT				
2. Communiquer auprès des acteurs locaux	Communiquer auprès des différents acteurs				
	Maintenir et mettre à jour le site régulièrement				

#8 : Création de télécentres

Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> Engorgement des routes de Fort-de-France Fracture numérique Un retard avéré dans la digitalisation des entreprises 	Description du projet <p>Création de télécentres de proximité afin de mettre à disposition des habitants des lieux de travail proches de leur domicile offrant un cadre adéquat pour le travail à distance (matériels et connectivité adéquats). Cela contribuera à terme à décentraliser les zones d'activités économiques et à désengorger les zones concentrant la majorité des activités économiques (ex: Fort-de-France) en offrant des lieux de travail alternatifs aux habitants.</p>	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Désengorger Fort-de-France en facilitant l'accès au télétravail Offrir aux habitants un lieu de travail sécurisé et équipé de proximité Décentraliser les zones d'activités économiques 	BÉNÉFICIAIRES : Grand public PORTEURS DE PROJET : CTM PARTENAIRES : EPCI, communes, CCIM, secteur privé (notamment MEDEF, CPME, Contact Entreprises,...)
MOYENS FINANCIERS: CTM, EPCI, communes			



€ €€ €€€

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Réaliser une étude de faisabilité et de marché	Identifier les zones d'implantation				
	Elaborer un plan d'affaires (services offerts, modèle économique...)				
	Définir d'une politique de maillage (densité, lieux ciblés, foncier ciblé...)				
2. Création des télécentres	Acquisition/transformation des lieux identifiés				
	Attribution à un prestataire la gestion de ces télécentres				

#9 : Stratégie d'intégration de la Martinique dans les organisations numériques régionales

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	BÉNÉFICIAIRES : CTM, Etat
<ul style="list-style-type: none"> Manque de rayonnement de la Martinique dans les organisations de la Caraïbe Peu de stratégie de développement numérique et/ou télécoms avec les îles voisines Manque de coordination avec les politiques numériques de partenaires caribéens 	<p>La Martinique, par la France métropolitaine, est certes rattachée aux partenaires européens, mais est géographiquement ancrée dans l'espace caribéen. Il apparaît important d'intégrer les autorités télécoms de la Caraïbe afin de se coordonner avec les politiques des partenaires de la zone, notamment : ECTEL, CARICOM, OECS ou encore AEC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le rayonnement régional de la Martinique Se coordonner avec les politiques numériques des partenaires régionaux Contribuer durablement au développement numérique de la zone caribéenne 	<p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : autorités télécoms de la zone caribéenne, Etat</p>
MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat, Fonds publics			



€ €€ €€€

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
Développer une stratégie de rayonnement régional	Identifier les organisations régionales à intégrer et déposer une demande d'intégration et renforcer la présence de la Martinique dans les organes déjà intégrés tels que ECTEL, CARICOM, OECS, AEC.				
	Se coordonner avec les acteurs de la région sur les politiques numériques				
	Identifier les projets communs sur lesquels la Martinique et ses voisins pourraient collaborer				
	Renforcer les partenariats formés par la participation aux événements régionaux et communiquer sur les actions menées par la Martinique dans le cadre de sa politique numérique (infrastructure et servicielle) afin d'améliorer l'attractivité numérique de l'île.				

#10 : Améliorer la connectivité intra territoriale

Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> La Martinique ne dispose que d'un seul GIX (Martinix) Peu de services développés en lien avec Martinix Peu de fournisseurs de services collaborent sur cette infrastructure Il n'existe pas de stratégie visant à attirer des fournisseurs de services et développer ce point d'interconnexion 	Description du projet <p>La Martinique dispose d'un GIX (MARTINIX). Il s'agit d'une infrastructure physique qui permet aux acteurs interconnectés de s'échanger des données localement. Le développement d'un GIX présente plusieurs avantages significatifs pour la connectivité numérique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'amélioration de la performance réseau, en réduisant la latence et en augmentant la vitesse de transmission des données; la réduction des coûts de la bande passante, en établissant un point d'échange local, les fournisseurs de services internet locaux pourraient échanger du trafic directement sans avoir besoin de passer par des liaisons internationales coûteuses. 	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Développer le GIX MARTINIX Renforcer le rayonnement régional de la Martinique Réduire les coûts de connectivité pour les usagers 	BÉNÉFICIAIRES : FSI, opérateurs, FAI, grand public PORTEURS DE PROJET : CTM PARTENAIRES : FSI, opérateurs, FAI
MOYENS FINANCIERS : CTM, Etat, Fonds publics			
			
€ €€ €€€			

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Analyser l'utilisation actuelle de MARTINIX	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une analyse de l'utilisation de MARTINIX : FSI utilisant le GIX, tarifs appliqués, qualité de l'infrastructure, besoins, etc. Sonder les FSI afin d'identifier leurs barrières à l'utilisation du GIX et leurs besoins 				
2. Développer l'utilisation de MARTINIX	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le GIX auprès des acteurs du secteur (FSI, opérateurs de datacenter, opérateurs de réseaux, opérateurs télécoms, etc.) Proposer des services complémentaires afin de renforcer l'attractivité de MARTINIX tels que des outils de surveillance et d'analyse de trafic, des services de qualité de service amélioré (QoS), etc. 				
3. Renforcer l'utilisation de MARTINIX	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins futurs et faire évoluer l'infrastructure en fonction de ces besoins Communiquer autour de MARTINIX et des services proposés et nouer des partenariats avec les acteurs du secteur 				

#11 : Souveraineté numérique

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	BÉNÉFICIAIRES : Tous PORTEURS DE PROJET : CTM PARTENAIRES : Etat, opérateurs télécom
<p>Selon une tendance historique, les besoins en débits ont tendance à doubler tous les ans. Cela entraîne une forte demande d'augmentation des capacités de transport sur les câbles sous-marins. A l'échelle de la Martinique, les besoins vont fortement augmenter du fait du développement des réseaux fixes THD et mobiles et de leurs utilisations.</p>	<p>A ce stade, la desserte de la Martinique par cinq câbles optiques sous-marins différents est satisfaisante. Toutefois, la prévision de l'augmentation des besoins en capacités aura nécessairement des répercussions sur les prix du marché de gros et donc <i>in fine</i> sur le prix des abonnements sur le marché de détail. Il est nécessaire d'augmenter la capacité ou créer de nouveaux câbles sous-marins</p>	<p>L'objectif est de réduire pour les opérateurs les coûts d'achat de capacité sous-marines afin que ces surcoûts ne se répercutent pas sur la facture d'abonnement internet des usagers.</p>	
		MOYENS FINANCIERS: CTM, Etat	
		 € €€ €€€	

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES		
		2023	2024
Etude d'opportunité d'acquisition de capacités sous-marines ou de participation à des projets de nouveaux câbles sous-marins desservant la Martinique			
Définition du plan d'action et lancement de la mise en œuvre			

3.3. Pilier 3 : Digitalisation de l'économie

Contexte



La digitalisation peut être stimulée par divers facteurs, notamment la nécessité de rester compétitif sur le marché mondial, les demandes croissantes des consommateurs en matière de services numériques, et la recherche d'efficacité opérationnelle. Au regard des différentes études conduites, il apparaît que les petites et moyennes entreprises accusent un retard en matière de transition numérique qui se traduit par un manque à gagner en raison d'une sous exploitation de leur potentiel. Une étude récente sur la maturité des entreprises a démontré que 31% des entreprises martiniquaises ne sont pas du tout digitalisées. Ce sont essentiellement ces petites entreprises qui irriguent le tissu économique martiniquais. La question de leur transition digitale est donc de haute importance pour le développement de l'île.

Besoins



Les entreprises martiniquaises font face à de nombreuses barrières qui peuvent freiner leur digitalisation. On note entre autres :

- Méconnaissance des enjeux de la digitalisation ;
- Manque de visibilité de l'offre en matière de digitalisation ;
- Interruption du parcours de digitalisation en raison d'un manque de suivi dans l'accompagnement ;
- La difficulté de constituer des dossiers de subvention ;
- Manque de ressources humaines pour piloter des projets de transformation.

Objectifs et enjeux



La Collectivité territoriale de Martinique doit soutenir les entreprises locales dans la transformation

- Digitaliser les parcours clients ;
- Se protéger face aux risques cyber ;
- Développer le recours au pilotage par la donnée ;
- Etc.

Aussi elle se fixe deux objectifs :

1. Accompagner et de soutenir les petites et moyennes entreprises locales dans la constitution d'une base numérique (développement d'un site Internet, mesures de protection de données, etc.) afin de faciliter leur gestion, de les rendre plus visible et de développer leur activité ;
2. Accélérer la transition des entreprises ayant initié des actions de digitalisation afin qu'elles tirent les pleins bénéfices de leur potentiel.

Pour se faire, la CTM propose la mise en place d'un guichet unique d'accompagnement dédié aux entreprises.



Atouts

Pour accompagner la mise en œuvre de ce pilier, la Collectivité dispose de nombreux atouts dont :

- Un écosystème d'entreprises innovantes et engagées
- Sa capacité à accompagner les entreprises
- Ses dispositifs et actions déjà mis en place
- Un écosystème entrepreneurial martiniquais structuré dont les principaux acteurs sont identifiés
- Un écosystème ayant la volonté de valoriser le développement des entreprises locales

#12 : Mettre en place un guichet d'accompagnement unique pour les entreprises martiniquaises


<p>Problèmes identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Manque d'accompagnement des entreprises pour la transition digitale 70% des artisans, TPE, PME Martiniquais ne sont pas prêts à toucher une clientèle sur internet 50% des TPE/PME n'ont pas de site web 	<p>Description du projet</p> <p>Dans le but de permettre aux entreprises martiniquaises de profiter pleinement des solutions offertes par le numérique, il s'agit de concevoir un guichet unique d'orientation et d'accompagnement des entreprises dans le cadre de leur transition digitale.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Orientation des entreprises dans leur stratégie de transition numérique (diagnostic et identification des besoins) Mise en relation entre entreprises et offreurs de solutions (catalogue) Accompagnement dans le montage de dossiers de subvention Programme de sensibilisation des entreprises 	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner et sensibiliser les entreprises du territoire pour accélérer leur transition digitale Renforcer le développement économique de la Martinique <p>MOYENS FINANCIERS: CTM, chambres consulaires, entreprises offreuses de solutions, Europe</p> <p>€ €€ €€€</p>	<p>BÉNÉFICIAIRES : entreprises du territoire</p> <p>PORTEURS DE PROJET : Consortium public/privé dont la CTM serait l'acteur principal</p> <p>PARTENAIRES : Chambres consulaires, EPCI, Martinique Développement, Martinique Digital</p>
---	---	--	---

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		2024	2025	2026	2027
1. Réalisation d'une étude pour la mise en œuvre d'un guichet	Sonder les entreprises pour identifier leurs besoins en matière de transition digitale				
	Identifier les parties prenantes et recenser l'offre présente sur le territoire				
	Définir le modèle économique et identifier les sources de financements				
	Définir le véhicule juridique				
2. Lancer un programme test (ex. une cohorte d'entreprise ou un segment d'offre)	Lancer et évaluer les points forts et pistes d'amélioration du guichet unique en continu				
	Prendre les mesures correctives nécessaires pour l'amélioration du programme				
	Communiquer autour du guichet unique d'accompagnement pour augmenter sa visibilité				
3. Généraliser l'offre du guichet unique à l'ensemble des entreprises du territoire					

#13 : Mettre en place un parcours numérique territorial

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs					
<ul style="list-style-type: none"> Manque d'accompagnement des entreprises traditionnelles pour la transition digitale 70% des artisans, TPE, PME Martiniquais ne sont pas prêts à toucher une clientèle sur internet Les jeunes entrepreneurs du numérique manquent d'accompagnement 	<p>Dans le but de permettre à toutes les entreprises martiniquaises de profiter pleinement des solutions offertes par le numérique, il s'agit de concevoir un parcours pour tous permettant d'être guidé vers le bon dispositif de financement et/ou d'accompagnement.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Orientation des entrepreneurs par le réseau des référents numériques décentralisé sur tout le territoire Accompagnement dans le montage de dossiers de subvention et valorisation des solutions et fournisseurs locaux de qualité Mise en place d'un programme d'incubation pour les jeunes entrepreneurs du numérique Mise à disposition en ligne de ressources pour les entrepreneurs autonomes 	<ul style="list-style-type: none"> Mieux accompagner tous les entrepreneurs Renforcer le développement économique de la Martinique 	<p>BÉNÉFICIAIRES : entreprises traditionnelles, entreprises du numérique en création.</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : Réseau Zétwal, Chambres consulaires, EPCI, Martinique Développement, Martinique Digital</p>				
<p>MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER</p> <p>€ €€ €€€</p>							
ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE							
1. Vote de la délibération du dispositif d'aide	04 2024	05 2024	06 2024	09 2024	10 2024	11 2024	12 2024
2. Lancement du dispositif d'aides aux entreprises							
3. Lancement de la boîte à outils en ligne							
4. Lancement des appels à projet							
5. Lancement de la pépinière							
6. Lancement du réseau des référents numériques							

#14 : Accompagner les entreprises numériques matures

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : entreprises numériques matures du territoire</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : Réseau Entreprendre Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique Réseau Zetwal Numérique & autres filières : Lors des Matinées du Numérique.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Freins au développement à l'international des entreprises digitales matures. Manque de proximité entre les champions du numérique et les donneurs d'ordre publics. 	<p>Mise en place d'un programme d'accompagnement approfondi pour les entreprises de la filière numérique à l'instar du French Tech 120, un label national.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nomination d'un Startup Manager dédié Intermédiation auprès d'acteurs privés ou publics, Aide à l'export, Apporter aux lauréats des solutions administratives, humaines et financières... 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux entreprises du numérique matures de franchir la barrière du développement export plus facilement en les renforçant sur leur marché initial local. Favoriser la création d'emploi en local. <p>MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER</p> <div style="text-align: center;">  <p>€ €€ €€€</p> </div>	

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE				
	2024	2025	2026	2027
1. Échanger avec des acteurs de la filière du numérique et des organismes externes				
2. Identifier les besoins des entreprises lauréates.				
3. Rédiger le contenu du programme.				
4. Mettre en ligne le programme sur un site dédié.				
5. Communiquer sur le lancement du programme.				

#15 : Faire émerger des usages à fort potentiel sur le territoire

<p>Problèmes identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> La CTM est limitée sur les sujets entrants sur le dispositif d'aide aux entreprises La transition numérique peut aller plus vite 	<p>Description du projet</p> <p>Mise en place d'un programme annuel d'Appels à projet ultra ciblés et qualifiés au service des filières.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expériences immersives commercialisables dans les lieux touristiques Plateformes interactives : Documenter le patrimoine culturel et historique. Production de 1ers films d'animation à destination des plateformes de streaming, de jeux vidéos dans le but de créer des studios. Avec valorisation de la culture locale. Création d'équipes ou de ligues e Sport. Création de prototypes IA régionaux 	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Accélérer la transition numérique Mettre en œuvre une vision volontariste de la CTM Créer des opportunités pour les acteurs <p>MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER</p>	<p>BÉNÉFICIAIRES : Offreurs de solutions et de services numériques locaux</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : Directions opérationnelles CTM, Satellites,...</p>
--	--	--	--



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE				
	02 2024	03 2024	06 2024	2027
1. Echanger avec des représentations des filières et des opérateurs supports des usages :				
2. Identifier les usages prioritaires à implémenter.				
3. Rédiger les appels à projet				
4. Mettre en ligne le programme sur un site dédié.				
5. Communiquer sur le lancement du programme.				

#16 : Valoriser la production numérique locale

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : Offreurs de solutions et de service numériques locaux de qualité</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : Chambres consulaires, EPCI, Martinique Développement, Martinique Digital</p>
<ul style="list-style-type: none"> Effets de marché désavantageant les entreprises locales Manque d'appel aux offreurs de solutions locales pour cause de manque de notoriété 	<p>Mise en place d'un label valorisant la production locale numérique.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation d'ateliers ciblant Acheteurs Publics et Privés pour sensibiliser l'achat local et responsable pour les prestations numériques, mais aussi en montée en compétence en AMOA Digital. Cartographie et labélisation des solutions locales. Publication d'un guide en ligne et papier. Communication Grand Public. Actions de lobbying. 	<ul style="list-style-type: none"> Corriger des effets de marché désavantageant les entreprises locales. Permettre aux entreprises numériques locales de consolider leur modèle économique pour attirer des investisseurs pour se déployer à l'international. <p>MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER</p>	



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	03 2024	04 2024	05 2024	06 2024	09 2024
1. Recensement des Acheteurs publics et privés cibles					
2. Baromètre de l'achat de prestations et solutions digitales					
3. Cartographie des solutions locales					
4. Labélisation					
5. Mettre en place une liste de signatures publiques des élus adhérent à l'initiative pour le compte de leur organisation (charte).					
6. Organisation d'Ateliers pour la Transformation de l'Achat Public Numérique Pour plus d'Impact pour le Territoire (ATAPNIT).					
7. Publier un guide des solutions et prestations digitales locales à destination des acheteurs publics et privés martiniquais avec des bonnes pratiques.					
8. Organiser un événement de rencontre entre Acheteurs publics/privés et offreurs de solution de type Foire professionnelle.					
9. Pouvoir communiquer sur des évolutions d'indicateurs fin 2024 : Nombre de solutions locales déployées par organisation, CA généré, ...					
10. Des actions de communication et de sensibilisation par atelier en direct seront mises en place avec les partenaires Contact Entreprise, Réseau Entreprendre, Medef, Cgpmc,...					
11. Production et Mise en ligne d'une plateforme dédiée technou.mq : Liste des signataires Liste des solutions Inscription aux ateliers et évènements					
12. Des actions seront relayées dans les médias. Campagne					
13. Lobbying					

#17 : Animation de la filière

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : EPCI, CTM, Mairies,...</p> <p>Acteurs de la filière</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : Martinique Digitale</p>
<ul style="list-style-type: none"> Les initiatives numériques ne sont pas alignées sur une stratégie commune forte, et une fédération leur donnant moins de force, d'impact et d'écho. Les initiatives publiques sur le numérique ne sont pas alignées sur un même standard de vision et de qualité, notamment sur la promotion des usages. 	<p>Mise en place d'une cellule de conseil et d'animation opérationnel en lien avec les acteurs de la filière.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseil aux acteurs publics en assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée sur la production de plateforme et autres initiatives numériques : Opportunité, aide au cahier des charges,... Conventionnement avec les acteurs de la promotion des usages sur le numérique. Production d'outils au profit des acteurs leur permettant d'assurer leurs missions déléguées : Communs, indicateurs et data room,... 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamiser la filière Professionnaliser et pérenniser les initiatives numériques quel que soit le type d'acteur engagé <p>MOYENS FINANCIERS: Refinancement FEDER</p>	



ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	04 2024	05 2024	06 2024	09 2024
Recensement des besoins sur l'animation de la filière				
Conventionnement avec les acteurs de la filière				
Mise en place d'un organe de pilotage				
Création d'une offre de service pour les acteurs publics				
Création des outils (Communs) et des indicateurs pour aide au pilotage (DataRoom)				

3.4. Pilier 4 : Smart Island

Contexte



De plus en plus les collectivités s'approprient la notion de territoire intelligent et durable pour développer des projets structurants leur permettant de faciliter le quotidien des usagers, améliorer la gestion des ressources et augmenter leur capacité de résilience. Reposant sur un socle d'infrastructure numérique, ces projets mettent à profit la donnée pour accroître leur efficacité.

Besoins



La Martinique, par son caractère insulaire, fait face à de nombreux sujets notamment en matière de gestion des risques, de préservation de l'environnement et de santé. On note notamment :

- Améliorer la connaissance des risques sur le territoire martiniquais et les partager avec les différents acteurs ;
- Optimiser les systèmes d'alerte existants sur l'île ;
- Sécuriser les infrastructures existantes ainsi que les réseaux ;
- Améliorer la compréhension des besoins et usages en matière de gestion de l'énergie ;
- Interconnecter les structures de santé ;
- Etc.

Objectifs et enjeux



La Martinique souhaite se saisir pleinement des opportunités fournies par le numérique afin de renforcer le développement du territoire. Dans ce cadre le territoire se donne pour objectif de stimuler l'innovation à travers des expérimentations.

Afin de développer ces projets, la Collectivité souhaite se reposer sur l'écosystème local aussi bien pour définir les enjeux auxquels ils doivent répondre que l'élaboration des solutions à apporter. Ainsi, la CTM se fixe pour objectif de lancer la réflexion, auprès de tous les acteurs, sur la notion de « smart island », en lançant des appels à projets ciblant les enjeux que doit adresser le territoire (zéro déchet, tourisme durable, autonomie alimentaire, ...).




Atouts

Pour accompagner la mise en œuvre de ce pilier, la Collectivité territoriale dispose :

- D'un réseau d'infrastructures numériques THD en déploiement;
- De premiers projets structurants sur lesquels s'appuyer ;
- D'un écosystème d'entreprises innovantes ;
- Etc.

#18 : Mettre en place un comité de réflexion multipartite sur le concept « Smart island »

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	BÉNÉFICIAIRES : tout public
<p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une population vieillissante • Une sous densité médicale <p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépendance aux importations • Une agriculture servicielle <p>Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention des risques routiers • Embouteillages <p>Déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problème de gestion et de traitement des déchets <p>Dynamisme du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépeuplement • Chômage supérieur au reste de la France <p>Sobriété</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peur du numérique de certains publics 	<p>Mettre en place un comité composé de différents acteurs du territoire qui encadre et lance des appels à projets sur différentes thématiques en lien avec le concept <i>Smart island</i> (agriculture, santé, ...) Ces AAP visent à expérimenter des projets contribuant au développement du territoire et devront s'inscrire dans un cadre de territoire connecté et durable.</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter de nouvelles solutions répondant aux besoins du territoire • Identifier les conditions de leur passage à l'échelle • Renforcer l'attractivité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la transition vers un territoire connecté et durable • Renforcer l'attractivité du territoire 	<p>MOYENS FINANCIERS: CTM</p> <div style="text-align: center;">  <p>€ €€ €€€</p> </div>

ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Définir les objectifs et élaborer les critères de sélection et le nombre maximum de lauréats	Définir les critères de sélection : innovation, viabilité, impact social et environnemental, transversalité du projet, faisabilité du projet				
2. Rédiger les documents d'appel à projet	Cahier des charges, critères d'évaluation, modalité de candidature				
3. Organiser des sessions d'information pour les acteurs intéressés	Clarifier les attentes, répondre aux questions des porteurs de projet				
4. Lancer l'AAP et évaluer les propositions	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir la période de candidature sur la base du calendrier préétabli • Analyser les projets proposés à l'aide d'un AMO 				

#19 : Plateforme des données territoriales de Martinique : Mobilité et Résilience (AAP TID)

Problèmes identifiés	Description du projet	Objectifs	<p>BÉNÉFICIAIRES : tout public</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : CTM, Ville de Fort-de-France, City'Up, Martinique Transport, Régie des Transports Martiniquais</p>
<ul style="list-style-type: none"> Territoire vulnérable, doté d'une offre de mobilité en développement Fort recours à l'autosolisme (555 voitures pour 1000 habitants en 2019) Congestion, conditions de déplacement altérées Isolement des populations précaires Gaspillage énergétique Qualité de l'air dégradé Fort exposition aux risques climatiques (cyclones, fortes pluies, mouvements de terrain, submersions marines, éruptions volcaniques, séismes) 	<p>Contexte : En novembre 2022, la CTM a candidaté à l'appel à projets « Territoires Intelligents et Durables » porté par la Banque des Territoires, avec son projet de plateforme territoriale des données avec comme premier cas d'usage la mobilité pour lequel elle a été retenue lauréate.</p> <p>Description : Développer une plateforme territoriale des données ayant vocation à mutualiser et rendre interopérables l'ensemble des données de mobilité avec les autres données territoriales existantes afin d'ouvrir et/ou valoriser ces données pour les acteurs souhaitant déployer des solutions de mobilité et pour la prise de décision publique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développer une offre de mobilité multimodale aboutie, intégrant à la fois l'offre de transports publics, les autres solutions de mobilité, et adaptée au contexte martiniquais Développer le bouquet de services de mobilité existant en Martinique, en partant des besoins des usagers et en privilégiant des solutions innovantes et propres, ainsi que des outils d'aide à la décision utiles aux acteurs publics et exploitants du territoire 	
		<p>MOYENS FINANCIERS: CTM, Banque des territoires (AAP) Budget total : 5 130 175 €</p>	<p>€ €€ €€€</p>

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Création du Mobility Lab	Mise en place d'un espace de gouvernance, de travail et d'échanges dédié à la co-construction, l'invention, l'expérimentation et le développement de solutions innovantes de mobilité. Cet espace est ouvert au public, aux acteurs publics et aux opérateurs privés.				
2. Création d'une plateforme logicielle mutualisant l'ensemble des données de mobilité avec les autres sources de données existantes (partiellement exploitées aujourd'hui)	Valoriser l'ensemble des données existantes collectées par différents acteurs institutionnels sur le territoire (IGN, stations météorologiques, systèmes d'alerte de crues, etc.) en les croisant avec les données relatives à l'offre de mobilité et en assurant leur disponibilité sur une plateforme unique.				
3. Développement de médias numériques dédiés aux mobilités	Mise en place d'un portail et d'une application « Martinique Mobilités »				
4. Développement d'une offre de nouvelle mobilité propre et porte-à-porte (free-floating)	Mise à disposition d'une flotte de véhicules propres et développement d'une plateforme numérique de location de ces derniers				
5. Développement d'une offre de transport à la demande (TAD) sur un ou plusieurs cas d'usages spécifiques : « ligne santé », « ligne travailleurs de nuit », « ligne tourisme »	Développer un système de transport à la demande en partant des besoins des usagers, collectés et analysés dans le cadre du Mobility Lab.				
6. Développement d'une plateforme de covoiturage	Développer une offre de covoiturage en particulier pour les trajets domicile-travail				
7. Développement d'une plateforme de réservation de taxis	Développer d'une plateforme de réservation de taxis				
8. Développement d'un service de conseil et d'accompagnement à destination des entreprises et des acteurs institutionnels pour accélérer le déploiement du forfait mobilités durables (FMD)	Proposer aux employeurs un service comprenant un diagnostic flash de leur PDE actuel, une simulation de l'impact du FMD sur les déplacements possibles des employés et une mise en relation qualifiée avec un acteur fournisseur de solution de pass universel				

3.5. Pilier 5 : Smart administration

Contexte



Dans un contexte de digitalisation croissante de la société, la gestion des affaires publiques se repose de plus en plus sur les outils et technologies numériques pour plus d'efficacité, de qualité et de transparence pour les citoyens. De nombreuses collectivités optimisent leurs processus administratifs pour répondre aux besoins des citoyens. La notion de « smart administration » implique également une meilleure connaissance et une maîtrise du territoire par la donnée, incitant les différents acteurs publics à récolter, mutualiser et harmoniser la donnée à l'échelle territoriale.

Besoins



En matière de gestion numérique des affaires publiques, les acteurs publics en Martinique font face à de nombreux enjeux, on note entre autres :

- Un manque de mutualisation des services entre les acteurs publics
- Les données collectées à l'échelle territoriale ne sont pas centralisées
- Les acteurs publics ne partagent pas les actions menées sur leur périmètre et les résultats obtenus
- En matière de prise de décisions, on note un réel besoin de réduire le risque
- Les acteurs publics ne disposent pas d'une stratégie de pilotage mutualisée

Objectifs et enjeux



La notion de « smart administration » vise à introduire auprès de tous les acteurs publics une réflexion plus globale autour de la mutualisation, du partage et du pilotage par la donnée. Il s'agit ici d'inviter les acteurs publics à planifier de manière stratégique et harmonieuse le développement d'usages et services numériques. Ainsi, la CTM se fixe pour objectif de proposer des initiatives visant à harmoniser les usages et services pour les différents acteurs publics. En proposant notamment :

- Etude de faisabilité sur la mise en place d'un réseau multiservices dédiés aux communautés d'utilisateurs publics

Atouts



Pour accompagner la mise en œuvre de ce pilier, la Collectivité dispose :

- D'un écosystème engagé et souhaitant se structurer en réseau
- De la capacité de proposer et porter des projets avec les autres acteurs publics en tant qu'organe de gouvernance
- Etc.

#20 : Mettre en place une stratégie de pilotage par la donnée

Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> Manque de visibilité sur les actions conduites et leurs résultats Besoin réduire les risques dans la prise de décisions Sous optimisation des actions et process 	Description du projet <p>Mettre en place un système de pilotage de la donnée reposant sur le patrimoine immatériel de la collectivité et de ses partenaires</p> <p>Fonctionnalités phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> Superviser les différentes composantes du territoire Mettre en place un Dashboard Développer une gouvernance la donnée territoriale 	Objectifs <p>Amélioration de la récolte des données et décloisonnement des données existantes sur tout le territoire, harmoniser et centraliser.</p>	<p>BÉNÉFICIAIRES : institutionnels, décideurs publics, privés, locaux et nationaux, voire internationaux, étudiants, chercheurs</p> <p>PORTEURS DE PROJET : CTM</p> <p>PARTENAIRES : Institutionnels, pourvoyeurs de données, aide aux politiques publiques, recherche, éducation, acteurs économiques Environnement, Risques, Santé // acteurs de ces domaines entre autres</p>
<p>MOYENS FINANCIERS: Europe, Etat, CTM, EPCI</p> <p>€ €€ €€€</p>			

ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		2024	2025	2026	2027
1. Lancer une étude d'opportunité pour développer un système de pilotage par la donnée	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la maturité de la collectivité sur la question Identifier un secteur premier d'intervention Analyser l'opportunité d'une démarche partenariale avec les acteurs du territoire Identifier les premiers cas d'usages à mettre en œuvre et indicateurs à suivre Prévoir les conditions de scalabilité 				
2. Lancer un marché pour le développement d'un outil	<ul style="list-style-type: none"> Définir les spécificités fonctionnelles et technique de l'outils Définir les modalités d'allotissement (ex. hébergement et développement) 				
3. Déployer et évaluer le premier cas d'usage	<ul style="list-style-type: none"> Déployer l'outil et les technologies associées Accompagner la conduite du changement 				
4. Intégrer de nouveaux cas d'usage					

#21 : Mettre en place un réseau multiservices pour les communautés d'utilisateurs publics, et mise en œuvre des compléments de connectivité


Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> Manque de mutualisation des services pour les communes- L'infrastructure fibre optique n'est pas utilisée à son plein potentiel La CTM n'offre pas encore des services télécoms/para télécoms dédiés aux communes 	Description du projet <p>La CTM, en s'appuyant sur ses deux DSP, dispose de réserves de fibres optiques passives pour ses besoins propres.</p> <p>Le réseau multiservices a trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Optimisation des coûts Offre adaptée aux besoins métiers des communautés d'utilisateurs publics et capacité d'adaptation aux futurs besoins des CUP Simplifier le schéma de la commande publique de toutes ces CUP 	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un réseau dédié Construire une offre de services adaptative Optimisation des coûts Sécurisation des données échangées Utilisation des réserves de fibre optique 	BÉNÉFICIAIRES : communautés d'utilisateurs publics (communes, EPCI, CTM, SDIS) PORTEURS DE PROJET : CTM PARTENAIRES : communautés d'utilisateurs publics, MTHD, MNU, Etat
MOYENS FINANCIERS: CTM et communautés d'utilisateurs publics			



ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	S1 2024	S1 2025	S1 2026	S1 2027
1. Définition d'un schéma de mise en œuvre d'un réseau et de la gouvernance associée	<ul style="list-style-type: none"> Quantifier les besoins adressables par le RMS (points d'intérêt) Gouvernance : entre la CTM et les communautés d'utilisateurs publics (centrale d'achat, groupement de commandes, maîtrise d'ouvrage,...) / CTM – MTHD / MNU Catalogue de services à Communauté d'utilisateurs publics Définition de l'articulation entre le RMS et les autres services portés par les communautés d'utilisateurs publics Définition de la gouvernance financière (identification des coûts d'investissement et de fonctionnement, partage des coûts entre la CTM et les communautés d'utilisateurs publics) 				
2. Mise en œuvre du RMS	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un marché pour recruter un opérateur pour le RMS 				
3. Promouvoir une structure de mutualisation en lien avec les services	<ul style="list-style-type: none"> Planifier le déploiement stratégique des usages et services pour les communautés d'utilisateurs publics afin de bénéficier du levier de la mutualisation sur le territoire et renforcer l'ingénierie territoriale 				

#22 : Création d'un centre de données territorial

Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> Risques de perte des données Manque d'efficacité opérationnelle liée à la perte de données 	Description du projet <p>Création d'un centre de données offrant une solution d'archivage commune pour les collectivités locales afin de leur permettre de sécuriser leurs données et de les partager facilement entre elles.</p> <p>Cette solution doit permettre de centraliser le stockage des données des collectivités locales ce qui permettra de rendre ces données (études, etc.) plus accessible à tous et pour les collectivités de bénéficier d'économies d'échelle sur les coûts de stockage.</p>	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Centralisation de la donnée des collectivités Sécurisation des données Augmenter et faciliter le partage d'informations et de données entre les collectivités 	BÉNÉFICIAIRES : Communes, EPCI, différents acteurs publics PORTEURS DE PROJET : CTM PARTENAIRES : Collectivités
MOYENS FINANCIERS : CTM et communautés d'utilisateurs publics			



€ €€ €€€

ÉTAPES DE LA MISE EN OEUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES				
		2024	2025	2026	2027
1. Définir les besoins des collectivités locales	Identification des données à collecter auprès des collectivités				
	Dimensionnement du centre de données				
2. Elaboration d'un plan stratégique de collecte et de intégration des données	Elaboration d'un plan stratégique (collaboration avec les acteurs, intégration des données, gouvernance, accessibilité, etc.)				
	Conception et mise en de l'architecture technique				
3. Mise en service du centre	Mise en place du centre de données : intégration des données, cadrage de l'accessibilité et du partage, formation, etc.				

#23 : Martinique Connect

Problèmes identifiés <ul style="list-style-type: none"> Complexité pour accéder aux services de la collectivité territoriale Risques d'usurpation d'identité 	Description du projet Création d'une solution commune d'identification permettant aux citoyens d'accéder à tous les services en ligne de la collectivité à partir d'un identifiant unique . Cette solution devra permettre de simplifier l'accès à ses services pour les utilisateurs et d'en accroître la sécurité.	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Simplifier l'accès aux services en ligne de la collectivité territoriale Réduire les risques d'usurpation d'identité 	BÉNÉFICIAIRES : Grand public PORTEURS DE PROJET : CTM PARTENAIRES : Acteurs publics du territoire, Martinique numérique, Etat
MOYENS FINANCIERS: CTM <div style="text-align: center;">  <p>€ €€ €€€</p> </div>			

ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE	PRINCIPALES ACTIONS MENÉES	2024	2025	2026	2027
1. Réaliser une étude de faisabilité	Etudier la faisabilité de la mise en place d'une solution unique d'identification pour différents services en ligne (paiement cantine, parking, etc.)				
2. Développement du dispositif d'identification	Choix et mise en œuvre d'une solution				
3. Mise en œuvre de la solution d'identification unique	Sensibilisation et formation à l'utilisation de la solution				

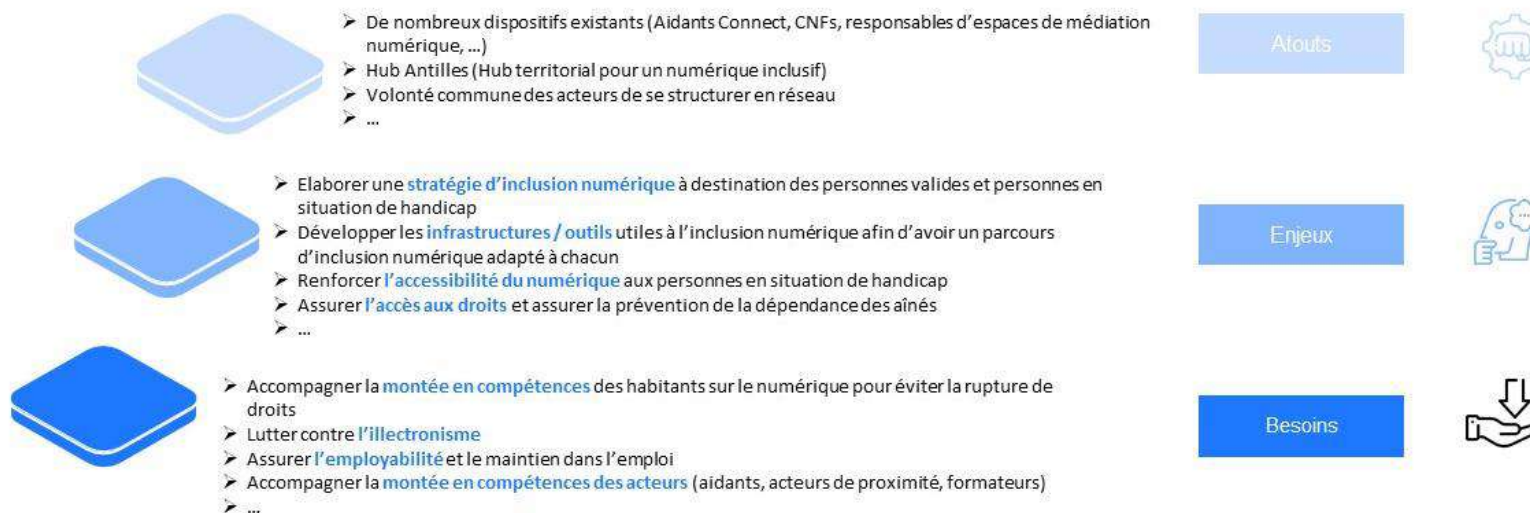
4. ANNEXES

4.1. Planning global des actions du schéma numérique de Martinique

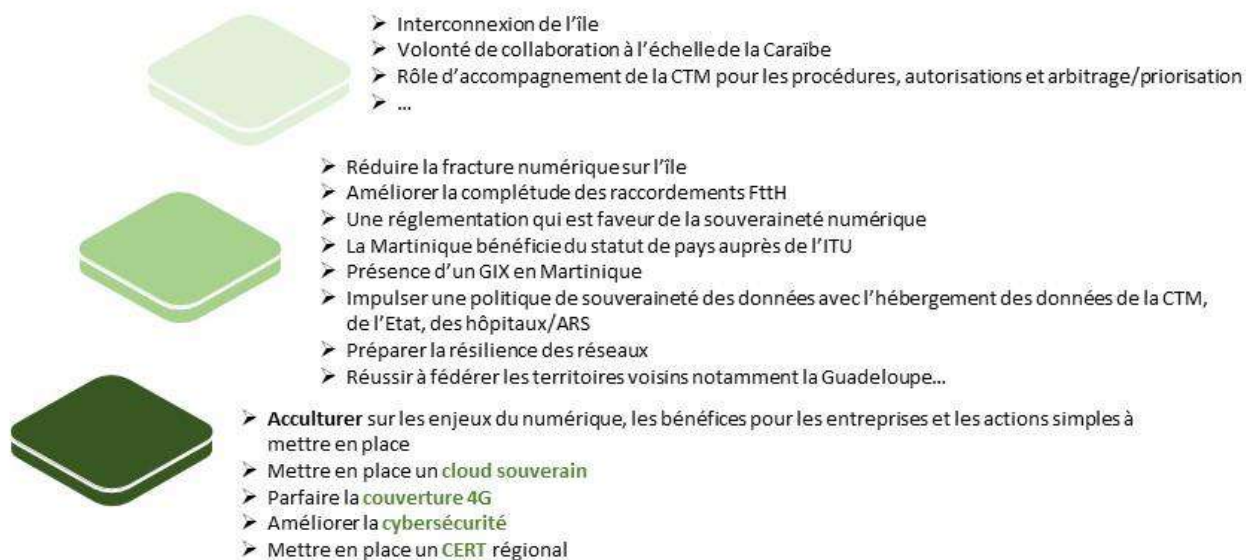
		2024		2025		2026		2027	
		S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
1	Elaborer un schéma territorial d'inclusion numérique								
2	Valoriser les lieux de médiation numérique de proximité en Martinique								
3	Développer des parcours de formation et métiers dans le secteur numérique								
4	Création d'un pôle industries culturelles et créatives								
5	Intelligence artificielle								
6	Créer un institut dédié à la cybersécurité								
7	Améliorer la visibilité des tiers-lieux								
8	Création de télécentres								
9	Stratégie d'intégration de la Martinique dans les organisations numériques régionales								
10	Améliorer la connectivité intra territoriale								
11	Souveraineté numérique								
12	Mettre en place un guichet d'accompagnement unique								
13	Mettre en place un parcours numérique territorial								
14	Accompagner les entreprises numériques matures								
15	Faire émerger des usages à fort potentiel sur le territoire								
16	Valoriser la production numérique locale								
17	Animation de la filière								
18	Mettre en place un comité de réflexion multipartite autour du concept « Smart Island »								
19	Plateforme des données territoriales de Martinique : Mobilité et Résilience (AAP TID)								
20	Mettre en place une stratégie de pilotage par la donnée								
21	Mise en place d'un réseau multiservices pour les communautés d'utilisateurs publics								
22	Création d'un centre de données								
23	Martinique Connect								

4.2. Analyse atouts/enjeux/besoins par pilier

EDUCATION AU NUMERIQUE



ACCESSIBILITE ET SOUVERAINETE NUMERIQUE



Atouts



Enjeux



Besoins



SMART ISLAND



- (Gestion des risques) **Multiplicité d'acteurs** (risques, prévention)
- (Environnement) Poursuivre l'effort sur le déploiement des infrastructures
- (Santé) Déploiement du très haut débit
- ...

Atouts



- (Gestion des risques) **Résilience** des réseaux
- (Environnement) Accompagner les Martiniquais dans la **transition énergétique**
- (Santé) Développer la **coopération médicale** dans un parcours de soins décloisonné
- ...

Enjeux



- (Gestion des risques) Optimiser les **systèmes d'alertes**
- (Environnement) Accès à **Internet**
- (Santé) **Interconnecter** les structures de santé
- ...

Besoins



DIGITALISATION DE L'ÉCONOMIE



- Rôle d'accompagnement de la CTM
- Un écosystème structuré et des acteurs identifiés



- Digitaliser les parcours clients
- Se protéger face aux risques cyber



- Accompagner les entreprises dans les procédures administratives, la prise en charge et le montage des dossiers
- Mettre en place un comptoir d'aide au montage de dossiers de subventions

Atouts



Enjeux



Besoins



Pistes d'actions

Forces

Education au numérique

Elaborer une **stratégie territoriale d'inclusion numérique**, à destination des personnes valides et personnes en situation de handicap

Avoir une vision partagée et cohérente
Eviter la superposition des actions

Mettre en place un **comité d'experts autour des sujets de handicap** lors de la création d'un service, pour penser l'inclusion des personnes by design (comme cela a pu être fait lors de l'élaboration du Plan Pauvreté)

Eviter de prendre en compte a posteriori les personnes en situation de handicap

Recenser les **formateurs** sur la médiation numérique

Disposer d'une meilleure connaissance de dispositifs de formation, des formateurs afin d'identifier les actions à poursuivre sur ce volet

Développer les **structures de médiation numérique**

Disposer d'une meilleure connaissance de dispositifs des structures de médiation numérique afin de recalibrer leur organisation

Créer un réseau d'ambassadeurs, d'intervenants auprès des publics à former pour développer les compétences numériques

Favoriser la diffusion de connaissance et le partage notamment sur les dispositifs

Mettre en place un référentiel de mesure d'impact des dispositifs de médiation numérique

Mesurer l'impact des dispositifs et recalibrer, si besoin, les actions

Développer les nouveaux métiers et anticiper les besoins de formation

Assurer l'employabilité et la résilience du territoire

Créer des tiers-lieux animés, de partage entre les générations, entre pairs pour recréer du lien social, humain autour du numérique

Diffusion la médiation numérique, "aller vers"

Assurer le **suivi d'impacts des dispositifs de médiation numérique** en s'appuyant sur les médiateurs numériques sur le terrain (remontée d'informations)

Disposer d'une vision "terrain" proche du vécu quotidien des usagers

Pistes d'actions

Forces

Accessibilité et souveraineté numérique

Accompagner les acteurs du territoire dans les raccordements complexes notamment en zone privées

Assurer la connectivité des Martiniquais
Anticiper l'extinction du cuivre
Réduire la fracture territoriale

Créer un label qualité pour les infrastructures de données

Inciter les acteurs caribéens à héberger leurs données sur le territoire
Améliorer l'offre d'hébergement sur le territoire
Accroître la souveraineté du territoire en matière de numérique

Développer une offre d'hébergement de données de qualité (ex. Tiers 3)

Possibilité de développer une redondance à l'échelle des Antilles
Accroître la souveraineté du territoire en matière de numérique

Mettre à disposition du foncier pour développer une offre d'infrastructure de données de qualité

Renforcer la viabilité des modèles économiques des offreurs de solutions
Inciter les opérateurs / offreurs de solutions à développer une offre martiniquaise

Apporter une couverture mobile 4G sur l'ensemble du territoire

Réduire la fracture territoriale
Anticiper l'extinction du cuivre
Développer des usages professionnels du numérique

Accompagner les acteurs du territoire pour réduire les risques de cybersécurité et mettre en place une plateforme de "premiers secours" en cas de cyberattaque

Accroître la souveraineté du territoire en matière de numérique
Limiter les dommages liés aux cyberattaques

Pistes d'actions

Forces

Smart island

Améliorer les connaissances du territoire en s'appuyant sur la donnée / réaliser un **pilotage par la donnée**

Aider les territoires à comprendre les dynamiques existantes et identifier les leviers d'actions

Projeter la **gestion des risques par le biais de nouvelles technologies** - Ne pas se limiter à la réalisation des documents opposables (PPRI,...) et adopter une approche dynamique

Aider les territoires à comprendre les dynamiques existantes et futures
Sensibiliser aux risques et aux nouvelles technologies

Assurer la **cybersécurité**

Assurer la continuité des services et la résilience du territoire

Développer la **télémedecine via le réseau France Services**, afin de prendre en compte la notion de déserts médicaux et le vieillissement de la population (mutualisation des locaux et accompagnement à la médiation numérique des bénéficiaires)

Permettre l'accès aux soins à tous

Assurer la connectivité des hôpitaux et structures de santé via un réseau THD sécurisé à un coût accessible

Assurer la connectivité et la sécurisation des réseaux de santé

Pistes d'actions

Forces

Digitalisation des entreprises

Créer un programme d'accompagnement des chefs d'entreprises afin de les sensibiliser aux bénéfices de la transition numérique

Accélérer la transition numérique des entreprises en montrant par l'exemple les bénéfices

Créer un catalogue des structures d'accompagnement et de l'offre sur le territoire

Mettre en visibilité les acteurs du territoire
Permettre d'orienter simplement les entreprises qui souhaitent engager leur digitalisation
Unifier le travail conduit à la maille EPCI et par les différents acteurs de la digitalisation

Mettre en place un comptoir d'aide à l'élaboration de dossiers de subvention

Permettre aux petites entreprises d'accélérer leur transition numérique
Promouvoir les dispositifs portés par la CTM
Accroître le budget des entreprises dédié à leur transition numérique

Développer une place de marché unifiée pour les commerçants territoire

Simplifier l'accès à la commercialisation en ligne notamment pour les PME / TPE

4.3. Liste non exhaustive des études connexes au schéma numérique de Martinique

- Etude DATACENTER
- Etude CABLES SOUS-MARINS
- Etude FRAGILITE NUMERIQUE
- Etude MATURE DIGITALE DES ENTREPRISES
- Etude CEP « METIERS DU NUMERIQUE »